

LETTRE AUX COMMUNAUTES

de

la Mission de France

1

janvier 1958

Partie officielle

UNE LETTRE DE ROME ...

Le Père VINATIER, lors de son voyage Rome, a offert au Saint-Père un album sur PONTIGNY. Cet album était joint à une lettre exprimant au Pape la reconnaissance de la MISSION.

ROME, le 1er janvier 1958

Fête de la Circoncision

Très Saint Père,

Les derniers nés, dans une grande famille, ne sont pas les moins aimés de leurs parents.

Dans la grande famille de l'Eglise militante, les prêtres de la MISSION de FRANCE savent avec quelle sollicitude constante vous suivez, malgré leur jeunesse, leurs efforts laborieux et confiants sur un chemin difficile.

Jour après jour, la Constitution Apostolique "Omniium Ecclesiarum Sollicitudo" leur permet, grâce à la direction ferme et aimante de notre Prélat et des Evêques de la Commission Episcopale, grâce à l'aide paternelle de tant d'Evêques que nous aidons dans les Diocèses déchristianisés, grâce enfin et surtout aux sages et solides assises sur lesquelles Votre Sainteté nous a établis, de trouver peu à peu, dans l'Eglise, leur place particulière.

Comment ne seraient-ils pas spécialement émus et reconnaissants des gestes concrets qui ont marqué l'intérêt si grand que vous portez au Séminaire de PONTIGNY ? Le sachant pauvre, Votre Sainteté a voulu l'aider au moment de l'édification des nouveaux locaux nécessaires à son bon fonctionnement. Grâce à Votre très bienveillant appui, et grâce à la sollicitude de l'Ordre des Frères Prêcheurs, il a pu être pourvu, cette année même, du professeur consacré à l'enseignement de la Philosophie de l'Ecole.

C'est par un attachement renouvelé aux exemples des apôtres et au message de Ste-Thérèse de Lisieux, c'est par une application constante d'esprit et de cœur aux tâches missionnaires qui nous sont confiées, c'est enfin par un redoublement d'attention aux directives du Siège Apostolique et des Evêques de France, que nous essaierons, Très Saint Père, de répondre à tant de bonté et de sollicitude.

Ce modeste album, présentant quelques images du centre de la MISSION et de la toujours jeune abbatale de Pontigny, voudrait traduire très simplement, mais du fond du cœur, notre profonde reconnaissance.

Daigne votre Sainteté en agréer le très modeste hommage.

Qu'elle daigne également, en offrant au Seigneur Jésus et à la Vierge Marie les prêtres de la MISSION DE FRANCE et tous ceux qui travaillent pour elle, accorder à tous sa paternelle bénédiction,

Jean VINATIER

Le Pape a bien voulu faire répondre par Monseigneur DELL'AQUA la lettre suivante qui est, pour toute la MISSION, un encouragement sans prix. Notre Prière redoublera de ferveur pour le Chef de l'Eglise et notre action apostolique en recevra un nouvel élan.

SECRETERIA DI STATO

di Sua Santità

Dal Vaticano, li 13 janvier 1958.

n° 418 146

Monsieur le Vicaire Général,

Je suis heureux de vous faire savoir que le Souverain Pontife a agréé avec une grande bienveillance votre lettre du 1er janvier, par laquelle vous Lui exprimiez les vœux des prêtres de la MISSION DE FRANCE. Il a également parcouru avec intérêt l'Album illustré sur l'Abbaye de PONTIGNY et la carte des communautés de la MISSION, dont vous Lui faisiez hommage à cette même occasion.

Au lendemain de votre visite à Rome, le Saint-Père forme des vœux paternels pour la tâche, importante et délicate, que vous accomplissez, et de grand cœur Il appelle sur toutes les Communautés et sur le Séminaire l'effusion de la grâce divine. En ce temps de l'Epiphanie de Notre-Seigneur, fête chère à tous les missionnaires de l'Eglise, Il vous accorde, ainsi qu'aux prêtres et séminaristes de la MISSION DE FRANCE, une très paternelle Bénédiction Apostolique.

Dans l'agréable souvenir de notre récente conversation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vicaire Général, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués en Notre-Seigneur.

A. DELL ' AQUA

Subst.

Monsieur le Vicaire Général

Jean VINATIER

Prélature de la MISSION DE FRANCE

PONTIGNY

La Prochaine "LETTRE AUX COMMUNAUTES" tirera les leçons de ce voyage à Rome et des Directives reçues.

INCARDINATIONS

Ont été incardinés à la Prélature de PONTIGNY :

Marcel HOLLUANN, de Morterolles (Haute-Vienne) - Communauté de LA SOUTERRAINE

Jean-Marie FALLOUX, actuellement Vicaire à SANCOINS (Diocèse de Bourges)

0 0

0

UNE LETTRE DE S. S. PIE XII
AU CARDINAL LIENART

Les Membres de la récente Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, réunis sous votre Présidence, viennent de Nous exprimer, avec un accent filial auquel Nous fûmes très sensible, leur vive gratitude pour Notre Lettre Encyclique sur le Centenaire des apparitions de Lourdes et leur adhésion empressée aux directives que Nous y formulions, Nous leur savons gré, ainsi qu'à Vous-même, de ce geste collectif et, par votre entremise, c'est à tous vos Collègues de l'Episcopat français que Nous voudrions faire parvenir Nos remerciements.

POUR SUIVRE L'OEUVRE DÉJÀ SI FÉCONDE ...

Nous étions Nous-même très heureux de vous adresser cette Lettre qui souligne la constante bienveillance des Pontifes Romains envers ce sanctuaire marial, comme aussi il Nous fut très agréable d'accueillir, il y a peu de semaines, le pèlerinage national des "jeunes séminaristes" conduit par le regretté Mgr DUPERRAY, pèlerinage si fervent et riche d'espoir pour votre chère patrie.

Toujours, en effet, Nous saisissons de grand cœur les occasions qui s'offrent à Nous d'assurer Nos fils de France et leurs pasteurs de Notre affection paternelle et de Notre estime. Au surplus, la visite que les Evêques français accomplissent cette année "ad limina apostolorum" Nous vaut le plaisir de les recevoir et de Nous entretenir avec eux. Nous connaissons leur attachement unanime et filial au siège de Pierre, et ils savent bien en retour avec quelle sollicitude Nous suivons leurs travaux apostoliques et faisons nôtres leurs préoccupations de pasteurs devant l'ampleur des tâches à accomplir.

A-tous, comme aussi à leurs prêtres, aux religieux et religieuses, aux membres de l'Action Catholique et à tous les apôtres laïques de leurs diocèses, Nous tenons à redire ici Nos encouragements à poursuivre avec un surnaturel optimisme l'œuvre déjà si féconde qu'ils ont entreprise au service de l'Eglise de Jésus Christ.

POUR UN DOUBLE ELAN DE VIE INTÉRIEURE ET DE RÉGÉNÉRATION SOCIALE ...

Pour mieux correspondre aux grâces du prochain jubilé, vos collègues et vous-même désirez d'ailleurs susciter parmi vos fidèles - selon Notre propre exhortation - un nouvel et double élan de vie intérieure et de régénération sociale.

Nous espérons beaucoup de cette année mariale. Avec la grâce de Dieu, elle sera une année de prière et d'action, d'approfondissement spirituel et de conquête apostolique, d'affermissement doctrinal et de généreuse ouverture aux besoins de ce temps.

Ces objectifs exigent sans doute de tous des efforts proportionnés mais ces efforts ne s'inscrivent-ils pas spontanément dans les meilleures traditions du catholicisme en France ? Ne prennent-ils pas leur appui naturel sur les progrès substantiels déjà réalisés depuis quelques décades dans votre pays ?

DES SIGNES DE VITALITE PLEINS DE PROMESSES ...

La force des institutions chrétiennes - vos écoles notamment, maintenues au prix de tant de sacrifices - la multiplicité des initiatives en tous domaines, la persévérance des recherches dans des secteurs plus difficiles et d'autant plus chers au cœur des apôtres, la spontanéité aussi à servir toutes les grandes causes de l'Eglise et à répondre à des appels comme celui que Nous lançons naguère dans l'Encyclique "Fidei donum" : autant de signes d'une vitalité pleine de promesses, qui ne cesse de Nous réjouir, encore même que Nous devons parfois en contrôler les élans et en réfréner les ardeurs !

Aussi bien, en pensant aux foules de pèlerins qui franchiront bientôt les frontières de votre patrie pour converger vers Lourdes, la parole de l'Evangile nous vient à l'esprit : "Que votre lumière brille aux yeux des hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux." (MATTH, V - 16)

LA TACHE DES CHRÉTIENS EST IMMENSE ...

Que nul ne s'arrête donc aux difficultés du chemin. Unis entre eux par les liens de la charité, serrés autour de leurs pasteurs, que les catholiques de France s'avancent avec confiance sur la route déjà longue et glorieuse tracée par leurs devanciers, jalonnée par tant de saints. Dans un monde où contrastent étrangement l'espoir de progrès insoupçonnés et l'angoisse des pires régressions, la tâche des chrétiens est immense et elle réclame l'ardente collaboration de tous. D'un cœur paternel Nous y convions Nos Fils.

Invoquant à nouveau la maternelle protection de la Vierge Immaculée sur votre chère patrie, Nous vous accordons très paternellement, ainsi qu'à vos collègues dans l'Épiscopat, aux prêtres de France et à tous vos fidèles Notre Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 9 novembre 1957

PIUS P. P. XII

0 0
0

SOUVENEZ-VOUS DEVANT LE SEIGNEUR DE
SON EMINENCE LE CARDINAL PIAZZA
(1884 - 1957)

Samedi soir 30 novembre, Son Eminence le Cardinal PIAZZA était rappelé à Dieu.

Mercredi 4 décembre, ses obsèques eurent lieu dans l'Eglise Sant' Andrea della Valle.

La MISSION DE FRANCE s'est aussitôt associée de tout cœur aux prières qui sont montées vers le Père pour le repos de l'âme de celui qui a été un des grands serviteurs de l'Eglise et du Pontificat du Pape Pie XII.

Le Cardinal PIAZZA est en effet un des Pères de la MISSION. La Constitution Apostolique "Omnium Ecclesiarum Sollicitudo" rappelle en effet que c'est sur sa proposition que PONTIGNY fut érigé en Prélature Nullius. La MISSION reste reliée d'une façon très étroite à la S. Congrégation Consistoriale dont le Cardinal était le Secrétaire. Lors du voyage de S. E. le Cardinal LIENART à Rome, il y a deux ans, j'ai pu me rendre compte avec quel soin, avec quel souci pastoral, le Cardinal PIAZZA suivait nos efforts et encourageait nos recherches.

A un autre titre, le Cardinal était lié à la MISSION. Ancien Carme, il avait participé aux enquêtes qui aboutirent à la Canonisation de Sainte-Thérèse de Lisieux. Il tint à célébrer à Lisieux même le 25ème anniversaire de sa profession religieuse.

La MISSION prie pour lui.

Elle prie également pour son successeur à la S. Congrégation Consistoriale. C'est lui, en effet qui continuera à suivre notre difficile effort.

Et nous n'avons garde d'oublier dans cette prière celui qui fut le bras droit du Cardinal, Monseigneur FERRETTO. C'est de tout cœur que nous lui disons, au nom de la MISSION, notre fidèle et dévouée reconnaissance,

Jean VINATIER

Documents et recherches

1

LE CHEF D'EQUIPE.

SON ROLE - SON AUTORITE - SES RESPONSABILITES

Voici le résumé d'un des carrefours les plus importants de la SESSION des Chefs d'équipe en septembre.

Nous donnons ici les pistes qui ont été indiquées. La recherche en est heureusement clarifiée. Elle n'est pas close.

J. V.

SESSION DES CHEFS D'EQUIPE

Dernier Carrefour

Lundi 16 septembre 1957

AUTORITE ET ROLE DU CHEF D'EQUIPE

(Rapporteur Père MARECHAL)

Ces notes sont le compte-rendu d'un carrefour trop rapide où les régions n'ont eu que 30 minutes pour échanger quelques impressions. 9 régions étaient représentées. Les rapporteurs ont fourni brièvement leurs propres notes. De tout cela, on n'a pu que dégager quelques pistes de réflexion. On les regroupe ici en deux parties.

I - AUTORITÉ DANS L'EQUIPE :

Il nous a semblé qu'il fallait se dégager d'une contradiction en laquelle on risque de se laisser enfermer : d'un côté, on dit que l'autorité du Chef d'équipe vient d'en haut, de la Mission qu'il a reçue ; de l'autre on dit que l'autorité est comme déléguée par l'équipe.

Ceux qui sont très attentifs à l'autorité donnée par la Hiérarchie au Curé comme chef d'équipe risquent de ne voir en lui que celui qui commande, décide, pense, fait ses plans, etc... Les vicaires ne sont que des exécutants. A la limite, on rencontre l'opinion de beaucoup de nos confrères diocésains qui s'étonnent ou se scandalisent du style de vie d'un chef d'équipe de la MISSION : ils se demandent et nous demandent comment nous pouvons gouverner en donnant tellement d'importance aux idées et suggestions de nos frères d'équipes.

Mais nous ne pensons pas pour autant qu'il faut accepter la formule : l'autorité du chef d'équipe lui est comme déléguée par toute l'équipe.

En réalité, il y a dans les deux cas méconnaissance de ce qui a toujours existé dans l'Église, à savoir la COLLEGIALITE et la HIERARCHIE (1). C'est au collège des prêtres d'une équipe qu'est confiée une mission, en tant qu'ils sont prêtres, associés comme le chef d'équipe au même sacerdoce que leur Evêque. C'est ce qui constitue leur responsabilité commune avec lui. C'est pour cela que le Chef d'Equipe doit sans cesse les écouter, les consulter, leur soumettre les projets, les orientations importantes, l'ébauche des décisions à prendre.

Ensuite et parfois en dernier ressort joue son Autorité. A ce titre, il représente la Hiérarchie au sein de l'équipe. Il a reçu sa mission propre pour cela : il a le devoir de l'autorité. Au cours des échanges, il a pu orienter les choses de telle manière que le consentement est unanime. Il peut se faire aussi qu'en cas de conflit sa décision soit absolument nécessaire cela les coéquipiers l'attendent et doivent le faciliter ; ils le font très souvent.

Pourtant, même après la décision, tout n'est pas terminé. Le Chef d'équipe doit avoir l'humilité et la prudence d'examiner les suites de la décision : il peut se faire que le contenu de cette décision n'ait pas été bon ; il faut maintenir en soi quelque incertitude, sinon l'on se croit vite infaillible parce qu'on a pris l'habitude de trancher.

De même pour l'équipe qui exécute un ordre : son obéissance n'est pas une démission. Les coéquipiers conservent toute leur responsabilité : après avoir exécuté, ils peuvent encore aider à réviser le jugement du chef d'équipe, l'aider à mieux voir pour l'avenir, protester contre telle manière de trancher Ici aussi joue la collégialité.

(1) Voir dans un précédent numéro les pages de S. E. Monseigneur LACOINTE.

II - TROIS CONDITIONS DE RÉALISATION :

1° LA CONFIANCE :

Tous la disent nécessaire, sinon l'exercice de l'autorité devient impossible.

Le Chef d'équipe est l'un des membres de l'équipe et non pas un être différent : quand il est trop différent, il n'y a plus ni fraternité ni confiance facile.

En ce sens toute l'équipe "prend en charge" le sacerdoce du chef d'équipe au même titre que le Sacerdoce des autres frères d'équipe et aussi à un titre particulier, à cause même de la charge qu'il assume.

De son côté, le Chef d'équipe en assumant ses frères dans le Sacerdoce doit pourvoir aux besoins les plus profonds de chacun et cela par lui-même ou par un tiers quand c'est nécessaire.

Cette confiance suppose que l'autorité du Chef d'équipe est située à un plan qu'on peut dire "mystique". Du côté des membres de l'équipe, ceux-ci reconnaissent que cette autorité vient du seigneur : ils doivent avoir une attitude religieuse. Du côté du Chef d'équipe, il sait que son autorité est un "service" et il en vit : service de la MISSION reçue, service de l'équipe et des individus, comme on l'a déjà indiqué ci-dessus. En cas de conflit, s'il doit trancher, c'est dans cet esprit de service qu'il doit encore le faire. Pour lui comme pour les coéquipiers, la figure de Jésus au lavement des pieds doit sans cesse être présente. C'est dans ce contexte religieux et mystique que la confiance a sa source la plus profonde.

Enfin, tous sont unanimes à reconnaître que quand il y a crise de confiance au sein de l'équipe, il faut faire appel au Régional, beaucoup plus rarement aux autorités supérieures de la MISSION.

2° LA COMPÉTENCE ET LA VISION DES ENSEMBLES :

Autorité et responsabilité sont liées : l'équipe toute entière le sent bien et c'est pour cela qu'elle remet ou non sa confiance au chef d'équipe. Mais ceci suppose que le Chef d'équipe n'a pas seulement l'autorité, comme un principe vide. Sur le plan profane, on accepte ce qui vient de quelqu'un qui a la compétence, quelqu'un qui a de la "carrure" ; dans l'équipe, tout en reconnaissant la nécessité d'un chef d'équipe averti des questions paroissiales, action catholique, etc..., on attend qu'il ait aussi une compétence sur le plan missionnaire.

Ceci revient à dire qu'il a la responsabilité des ensembles, et qu'il doit entretenir en lui-même cette-vision des ensembles. Il peut et très souvent doit le faire en s'aidant des travaux et recherches des membres de l'équipe : tel ou tel, plus spécialisé ou mieux informé, doit lui fournir les éléments indispensables pour cette vision générale ; il doit pousser ainsi aux découvertes et aux études particulières de tel ou tel membre de l'équipe, plus compétent que lui. Il devrait toutefois prendre garde, et toute

l'équipe avec lui, que l'un ou l'autre des coéquipiers ne prenne pas, par ce biais, la place du Chef d'Equipe... ou alors, il faudrait réviser la constitution de l'équipe.

Le Chef d'Equipe doit intégrer dans une vision totale des situations sacerdotales diverses, et ceci est particulièrement important dans les grosses équipes où cette diversité devient presque la règle. C'est en ce sens qu'il doit coordonner les tâches de tous les membres de son équipe : ceci suppose qu'il suit de près les engagements de chacun, qu'il s'efforce d'être "présent" matériellement et moralement auprès de chacun : en mission rurale, ceci ne peut se réaliser que par des déplacements réguliers, des visites assez longues où il peut tout écouter. Mais, en ville, où l'on a l'impression de vivre ensemble, il peut très bien arriver que pendant de longs mois, le chef d'équipe n'est pas vraiment "présent" à ses coéquipiers.

Tout ceci se ramène au "devoir d'autorité" dont on a parlé plus haut. Le chef d'équipe doit parfois mettre en veilleuse ses aptitudes personnelles s'il en a. Plus simplement, il doit se méfier de ne pas suivre la pente la plus facile de son tempérament apostolique ni non plus jouer au vicaire et télescoper ainsi la tâche de tel membre de l'équipe. Si cela lui était impossible, il faudrait certainement examiner à nouveau sa capacité à être chef d'équipe.

3° LA VISEE MISSIONNAIRE :

On vient de dire que le Chef d'équipe devait avoir une compétence sur le plan missionnaire. Est-ce possible ?

Obstacle : Le Chef d'équipe doit assurer bien des tâches administratives. Il doit faire les tâches que les coéquipiers ne peuvent (ou ne veulent pas) faire : on les lui met si facilement sur le dos ; il doit recevoir les "âmes dolentes", ceux que plus personne n'accueille même parmi les prêtres ; il doit suivre les membres les plus "classiques" de la communauté paroissiale. Il maintient tous les rapports avec l'Archidiacre ou l'Evêque. Il entre comme il peut dans le jeu compliqué des relations dites de "secteur" avec le clergé voisin... et l'on pourrait encore continuer la liste sans oublier certaines tâches matérielles que la simple négligence des coéquipiers lui impose..., quand il a fait tout cela, un beau jour, on lui dit dans l'équipe : "Mon pauvre vieux ? La Mission ? mais tu n'y vois plus rien du tout... tu t'enfermes dans le "bidule", etc... etc... et ce qu'il y a de plus fort, c'est que c'est vrai ! parce qu'on devient vite ce qu'on fait, on retombe dans la routine. On est à l'image des choses qu'on fait ou des personnes qu'on voit. On risque alors de ne plus voir du tout, sauf en souvenir ou en imagination, l'orientation missionnaire qu'il faut pourtant donner à toute la tâche et partant, à toute l'équipe. Et ceci paraît très difficile.

Résolution plutôt que solution : Quelqu'un nous suggère : "Il faudrait que le Chef d'équipe ne soit pas cantonné dans les tâches administratives. Il faudrait que lui-même ait, par quelque côté, une certaine tâche missionnaire qui lui permette de dialoguer avec toute son équipe sur ce plan !". Mais cette suggestion demanderait à être reprise et examinée avec des exemples concrets.

En tous cas, le chef d'équipe doit assumer en toute première importance les tâches et situations missionnaires qui existent déjà dans son équipe : c'est là en particulier qu'il a le devoir d'être "présent" à celui ou à ceux qui sont ainsi "en situation missionnaire". C'est avec eux qu'il doit réfléchir. C'est par eux qu'il fera passer dans toutes les tâches de l'équipe cette "visée missionnaire" capitale dans l'ensemble dont il a la charge.

Enfin, il semble bien que c'est particulièrement sur ce point que devraient se rassembler les chefs d'équipe d'une même région : dans un dialogue suivi entre eux, il y aurait quelque chance d'élaborer un peu mieux la pastorale missionnaire qui doit nous être propre.

Il est évident que ce ne sont là que des ébauches : elles exigeraient un sérieux travail d'approfondissement.

--==--==--==--

MISE AU POINT ...

A propos de la "Bibliographie" sur le MARIAGE, parue dans la dernière LETTRE AUX COMMUNAUTES, une ERREUR involontaire a été commise. Le livre de HESNARD est signalé dans de nombreuses bibliographies, parmi les livres techniques. Or, ce livre est à l'Index des livres prohibés (se reporter à ce sujet à la Documentation Catholique). Il ne saurait donc, en aucune manière, être recommandé.

Du reste, sur ces sujets délicats, lorsque des livres ne sont pas revêtus de l'Imprimatur, il est recommandé aux prêtres de se renseigner sur leur valeur, soit auprès de nous, soit auprès d'un Professeur de Théologie Morale. Nous rencontrons bien des cas difficiles et douloureux : il nous faut réfléchir et agir avec discernement et charité.

Nous signalons, sur le problème du divorce, la LETTRE PASTORALE de S. E. le Cardinal FELTIN, pour le Carême de 1957.

J. V.

--==--==--==--

2

MISSION
ET MONDE D'AUJOURD'HUI
(Deux textes de nos Evêques)

I - Cardinal GERLIER : "POUR UNE FRATERNITE UNIVERSELLE"

A la rentrée des Facultés Catholiques de Lyon, SON EMINENCE LE Cardinal GERLIER a prononcé un discours qui abordait les difficultés et problèmes posés aux chrétiens par l'état actuel du monde. Voici un passage important de ce discours.

... Quand nous examinons attentivement les structures sociales, telles qu'elles sont aujourd'hui organisées, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'elles consacrent beaucoup d'injustices, et qu'elles ont, en outre, cet inconvénient plus grave en soi de rendre trop souvent extraordinairement difficiles, quand ce n'est pas pratiquement impossibles, la Foi, la Vie chrétienne et même la Vie morale d'un trop grand nombre d'êtres humains.

Me pardonneriez-vous à ce sujet une confidence personnelle?

Orienté, dès ma jeunesse, notamment par l'influence d'une mère admirable, vers le souci des problèmes sociaux, j'ai eu, tout d'abord, la préoccupation presque exclusive de leur aspect temporel et des souffrances engendrées par les déficiences de notre organisation sociale.

Devenu prêtre, et sans cesser évidemment d'être sensible profondément aux conséquences matérielles de nos injustices sociales, j'ai aperçu cet autre aspect si troublant du problème, l'obstacle presque insurmontable que la misère et la souffrance sociales pouvaient créer pour la vie religieuse de beaucoup de nos frères ouvriers.

J'ai eu alors, et je voudrais que tous les chrétiens puissent avoir, de la même manière, l'angoisse de cette détresse spirituelle des masses laborieuses, plus cruelle encore parfois que la détresse matérielle d'un trop grand nombre, et voilà pourquoi je ne cesserai jamais de dire qu'un esprit authentiquement social s'impose à tout chrétien qui veut tester fidèle aux impératifs de la foi et de la charité.

.....

Comme le disait encore le R. P. LEBRET :

"Je pense que ce que le monde attend des catholiques d'aujourd'hui, c'est une valeur humaine si incontestable, un sens si avisé des besoins des autres, une capacité si désintéressée d'aider avec compétence, qu'une preuve sensible de la vérité évangélique se trouve par-là apportée."

.....

Il faudrait que se multiplient les catholiques capables d'aborder les autres non seulement avec un grand respect mais avec une grande connaissance de leurs problèmes, de leurs difficultés, de leurs espoirs.

.....

Tant que les chrétiens de l'Occident ne penseront pas "fraternité universelle" et n'y adapteront pas leur comportement pratique, leur attitude contraire à l'éthique naturelle et à l'Evangile empêchera le retour vers Dieu des consciences marxisées.

Dans cette complexité des relations sociales et internationales d'aujourd'hui, qui donc sera capable de faire rejeter, en dépit de tout ce qui incline les peuples en sens contraire, les préjugés de race, de couleur, de civilisation ? Qui donc aura la puissance de faire une seule famille humaine de tous ceux que l'évolution économique actuelle met de plus en plus en présence et en contact, quand ce n'est pas, hélas ! en conflit ?

De bien des côtés, assurément, on proclame la nécessité et la suprême convenance de ce rapprochement. Mais il y a des préventions raciales plus fortes que tous les discours qui les nient.

A l'heure même où je parle, n'avons-nous pas eu la tristesse douloureuse de constater, sous le titre de ségrégation raciale, certaines attitudes moralement et chrétiennement inacceptables parce qu'elles oublient, au nom d'une tradition sociale indéfendable, l'unité et la fraternité de toutes les races, fondées et affirmées par Jésus-Christ.

Vous dirai-je l'émotion pénible que j'ai ressentie lorsqu'il y a trois jours à peine un jeune noir de l'Afrique me déclarait que rien n'était plus dût à lui et à ses compatriotes que l'arrogance dédaigneuse que leur témoignent, dans telle grande ville africaine où ils travaillent, quelques Européens qui s'imaginent incarner la civilisation occidentale.

Pourtant, Messieurs, mes chers Amis, il y a une institution capable de réaliser ce miracle. Mais, en vérité, je n'en connais qu'une. Et c'est l'Eglise de Jésus-Christ !

J'ose affirmer parce que je l'ai vu.

II - Monseigneur CHAPPOULIE : "MISSION ET PATRIE".

Faisant à la primatiale de Bordeaux, le panégyrique de Saint-André, Monseigneur CHAPPOULIE a parlé du rôle des missionnaires dans les conjonctures présentes.

Dans une première partie, Monseigneur l'Evêque d'Angers rappelle que là où est son champ d'apostolat, le missionnaire doit s'adapter, puis, quand une jeune Eglise, est suffisamment solide pour vivre d'elle-même, demeurer comme conseiller ou, plus souvent, partir vers un nouveau champ à défricher.

Voici un fragment important de la suite de son exposé :

L'AGENT D'UNE SEULE PROPAGANDE, CELLE DE JESUS CHRIST :

Aujourd'hui, cette source limpide où nous puisions bonne conscience religieuse et patriotique est troublée. Il faut avouer loyalement que la question n'est pas aussi simple qu'hier et qu'elle exige quelques éclaircissements. A se placer au plus haut de notre foi chrétienne, jamais le missionnaire n'a représenté auprès des hommes chez qui ses chefs hiérarchiques l'ont envoyé d'autre institution que l'Eglise.

Pour le Siège apostolique, le missionnaire d'a jamais été que l'agent d'une seule propagande, celle de Jésus-Christ.

Seulement, lorsque les nations d'Europe unanimement chrétiennes étaient gouvernées par des princes qui rattachaient leur autorité à un mandat divin, les Papes acceptaient le concours fidèle et généreux du pouvoir civil, se proposant pour aider à la propagation de la Foi. Au XVI^e siècle, les rois d'Espagne et de Portugal, dont les hardis navigateurs découvrirent les Indes, se firent les protecteurs-nés des Missions dans leurs nouveaux domaines. L'at-

titude de Louis XIV au Canada ou en Orient ne fut pas différente Le roi sacré à Reims, qui mettait sa puissance au service de la Foi s'engageait à soutenir l'Eglise dans son établissement outre-mer, partout où apparaissait le pavillon aux fleurs de lys. C'était pour lui tout autant un droit qu'un devoir.

Même après la Révolution française qui changea tant de choses, les nouveaux régimes politiques d'un pays comme le nôtre, resté la seule grande puissance catholique en face de l'Angleterre protestante, tinrent à maintenir leur protection sur les Missions catholiques. Ils faisaient même du protectorat traditionnel exercé par la France au Levant et du protectorat nouvellement acquis sur les missions catholiques d'Extrême-Orient, un des éléments de leur politique internationale.

A l'époque, les missionnaires eux-mêmes étaient persuadés que dans les conditions précaires de liberté et de sécurité où ils devaient vivre, eux et leurs petits groupes de chrétiens, c'était la seule attitude possible. Il en résultait tout naturellement une étroite union du zèle religieux et du service de la patrie. Quant aux territoires colonisés d'Afrique, on ne se posait même pas le problème. Le premier devoir d'une nation catholique dans ses territoires d'outre-mer n'était-il pas de propager la Foi ? Même dans un Etat devenu officiellement laïque comme la France, l'opinion générale estimait que colonisation et évangélisation marchaient de pair et s'accordait à y voir le double aspect de l'œuvre civilisatrice de la France au-delà des océans.

Cependant, depuis plus d'un quart de siècle, la position des nations d'Europe face aux populations de l'Asie et de l'Afrique, qu'il s'agisse de nations indépendantes ou de territoires coloniaux, a été radicalement transformée.

Qu'il y a loin de la France présentant fièrement à l'Exposition coloniale de Vincennes en 1931 la gestion de son domaine d'outre-mer à la France d'aujourd'hui, troublée et incertaine, à la recherche d'une définition de l'Union Française !

EXPANSION DEL'EGLISE ET IMPERIALISMES TEMPORELS :

Les revendications nationales de plus en plus bruyantes de tous les peuples de couleur ont amené comme une sorte de rupture morale entre l'Europe et le bloc afro-asiatique. Sous la pression des événements on en est revenu à la doctrine foncière de l'Eglise romaine en fait de Mission. Chaque jour, les missionnaires eux-mêmes sont amenés à rappeler qu'ils ne sont ni des instruments à la disposition des diplomates de leur pays, ni les agents de ses intérêts de tout ordre. Ils s'appuient sur les grandes Encycliques des Papes Benoit XV et Pie XI "Maximum illud" et "Rerum ecclesiae" qui ont pris le plus grand soin de distinguer l'expansion de l'Eglise à travers le monde de l'impérialisme des puissances temporelles.

De cette évolution, il ne serait pas sage, mais très vain de ne pas prendre notre parti. A lier et confondre la vocation du missionnaire avec le service de sa patrie d'origine, nous causerions grand dommage à la propagation

de la foi sans profit pour notre pays lui-même.

Il est plus juste de s'en tenir à ce qu'écrivait, en 1930 l'illustre Mgr de GUEBRIANT qui avait consacré sa vie à l'évangélisation de la Chine

"Estime, respect, confiance, voilà ce que le missionnaire français gagne à la France ; rien de plus, rien de moins. Il obtient ce résultat sans le chercher, inconsciemment, par le fait même qu'il est français, connu comme tel et qu'il accomplit son devoir. Car son devoir étant de faire le bien aux corps et aux âmes, par la bonté, par le dévouement, par le bon exemple, et les bons conseils, par les œuvres de bienfaisance, d'enseignement, d'amélioration sociale, il fait connaître la France dans ce qu'elle a de meilleur."

Des paroles aussi lumineuses doivent dissiper dans nos esprits toute équivoque.

Comprenons que si c'est une grave erreur de confondre mission et patrie, nous gardons le droit de nourrir au fond de nos cœurs une légitime fierté pour le rayonnement que nos missionnaires valent à la France à travers le monde.

LA DOCTRINE ROMAINE N'A JAMAIS VARIE :

Et c'est la même réponse que nous devons faire aux adversaires passionnés qui surgissent de tout côté, à l'heure présente parmi les populations d'outre-mer. Tant de campagnes virulentes sont menées contre les missionnaires d'hier et ceux d'aujourd'hui, tant d'arguments puisés dans l'arsenal de l'histoire pour tenter de les convaincre de n'avoir jamais été autre chose que les agents de l'impérialisme occidental, habiles, à entrer dans le jeu des puissances coloniales pour asseoir leur influence, que le jugement de beaucoup se trouble chez les chrétiens d'Asie, d'Afrique et jusque chez nous. Gardons au contraire la vue lucide.

Concédonz qu'à l'une ou l'autre époque, des imprudences ont pu être commises, des défaillances individuelles se produire, mais affirmons hautement avec le Souverain Pontife que la DOCTRINE ROMAINE N'A JAMAIS VARIE et que sont toujours demeurées vraies, depuis trois siècles les instructions que la Congrégation de la Propagande adressait en 1659 aux premiers Evêques français qui partaient pour l'Extrême-Orient.

"Refusez-vous absolument à semer dans ces pays(le Siam, l'Annam, la Chine les germes d'aucun parti ou espagnol ou français ou turc ou persan ou autre. Bien au contraire, autant qu'il est en votre pouvoir, extirpez radicalement toutes les rivalités de ce genre."

Et encore :

"Tenez-vous toujours si loin de la politique et des affaires de l'État que vous n'acceptiez jamais la charge d'une administration civile, en fussiez-vous sollicités formellement, vous fatiguât-on par d'instantes prières, c'est là une chose que la Sacrée-Congrégation a toujours sévèrement et strictement interdite et qu'elle continuera à interdire."

Faisons confiance à l'Eglise, à ses chefs et nous ne tomberons pas dans les pièges que l'on multiplie sous les pas des chrétiens d'Afrique et d'Asie, et même ceux d'Europe, pour détruire à leurs yeux la figure éminemment surnaturelle et sainte des messagers de la religion de Jésus Christ parmi les nations,

Souvenez-vous Seigneur

Le Père LORENZO nous a quittés, décédé subitement à la station de métro Montparnasse, le jour de l'Epiphanie. Il avait fait partie de la première équipe des Pères qui, en 1942, avait ouvert le Séminaire de la MISSION DE FRANCE à LISIEUX. Il n'avait jamais été Directeur de Séminaire, pourtant...

Ceux qui l'ont connu comme Professeur se souviendront toujours de la manière dont il savait parler de l'Evangile. On pouvait l'écouter sans se lasser des heures entières.

En 1945, il allait prendre la tête de la paroisse Saint-Hippolyte et y commencer le travail de la MISSION.

En 1950, sa santé gravement compromise, il s'était vu confier la direction de la Maison de Récollection de BAGNEUX dans le diocèse de Paris.

L'EVANGILE a été toute sa vie.

o o o

Le 11 janvier, un Séminariste de 4ème année, Jean MAROUILLAT, en repos à La Seyne-sur-Mer, a été trouvé mort accidentellement dans une salle de bains.

En lisant la Bible

POUR UNE LECTURE APPROFONDIE

DE LA BIBLE

I ROIS - 3 (4-26)

5 (15-26)

La Lettre aux Communautés inaugure, dans ce numéro, une chronique biblique. Beaucoup d'entre vous ont demandé avec instance d'être aidés sur ce plan.

Voici un premier essai.

Nous avons voulu :

- un travail sérieux du point de vue biblique : c'est pourquoi un des Professeurs d'Ecriture Sainte, à Pontigny, a collaboré à cette rédaction.
- une réflexion religieuse et pastorale. C'est pourquoi un des Pères, travaillant dans une équipe a collaboré également à ce texte.

Je souhaite que vous profitiez de cet effort : pourquoi ne pas en faire le thème spirituel d'une de vos réunions d'équipe, ou d'une de vos recollections ?

Les Pères qui ont rédigé avec soin ces pages sont tout prêts à continuer. Vous pouvez donner vos réactions, faire connaître vos souhaits. Plus que personne nous avons besoin d'une nourriture forte : la parole de Dieu s'offre à nous. Soyons assidus.

Jean VINATIER.

III-5 (Dieu dit : "Demande ce que je dois te donner,"

C'est une révélation sur l'Amour de Dieu : Dieu veut le bonheur des hommes. Il s'occupe d'eux et de leurs besoins. Il met son plaisir à leur accorder ce qu'ils Lui demandent.

(Jésus dira lui aussi : "Demandez et vous recevrez" (Cf Jn 16,24 et Matt, 7,7) Il dira encore : "Tout ce que vous demanderez en mon nom, cela vous sera accordé...")

III-6 ("Tu as témoigné une grande bienveillance à ton serviteur David, mon père et celui-ci a marché devant toi dans la fidélité, la justice et la droiture du cœur ; tu lui as gardé cette grande bienveillance et tu as permis qu'un de ses fils soit aujourd'hui assis sur son trône."

La prière de Salomon commence par un acte de Foi : il regarde avec les yeux de la Foi la vie de son père David. Il y voit la présence agissante de son amour. (1)

III-7 ("Maintenant, Yahvé' mon Dieu, tu as établi roi ton serviteur à fa place de David mon père."

C'est une affirmation de Foi sur l'origine de la responsabilité de Salomon à la tête du peuple d'Israël : Dieu est source de l'autorité du roi. Le roi est serviteur de Dieu pour régner sur le peuple.

Toute autorité, toute responsabilité, toute influence sur les autres hommes viennent de Dieu... C'est vrai pour celles qui sont sanctionnées officiellement par des titres et des fonctions bien déterminées mais c'est vrai aussi pour toutes les autres.

Nous n'avons guère l'habitude de faire comme Salomon. Nous ne savons peut-être pas assez nous mettre en face de notre vie pour la regarder avec le regard de la Foi. Dans le passé, comme dans le présent, elle est pourtant comme celle de David et celle de Salomon, toute entière remplie de l'amour de Dieu.

"Mais moi, je suis un tout jeune homme, je ne sais pas me conduire"

(1) On retrouve, dans ce verset, un certain nombre de Mots caractéristiques des relations entre Dieu et l'Homme dans la Bible : hesed (bienveillance, condescendance toujours fidèle de Dieu à l'égard de son peuple), emet (fidélité, loyauté), cedaqah (justice, conformité à la volonté divine). Bien que le mot n'y soit pas, c'est le climat de l'Alliance : "Je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple".

Salomon reconnaît son incapacité. Il sait que la tâche que Dieu lui a confiée (régner sur le peuple) est au-dessus de ses forces et de ses capacités humaines, car il est jeune et sans expérience. Et est cette disposition intérieure de Salomon qui conditionne toute la suite de sa prière.

Se sentir petit, c'est bien là la condition fondamentale de toute espérance en Dieu. Celui qui trouve sa force en Lui-même n'a pas besoin d'un autre que lui et ne se tourne pas vers Dieu. (2)

III-8 ("Ton serviteur est au milieu de ton peuple que tu as choisi, un peuple nombreux, qui ne peut être compté ni recensé en raison de sa multiplicité".

Salomon se sent perdu, un peu "noyé" dans cette grande foule. Le nombre y est sans doute pour quelque chose (3) mais aussi le mystère de l'élection divine dont le peuple est bénéficiaire, et de l'Alliance. (4)

Ce n'est pas, en effet, sur n'importe quel peuple que Salomon doit régner, mais sur le peuple d'Israël objet du choix de Dieu et Salomon saisit sa responsabilité comme devant s'exercer dans un contexte d'Alliance.

III-9 ("Donne donc à ton serviteur un cœur "écoutant" pour "juger" ton peuple, pour discerner entre le bien et le mal, car qui pourrait "juger" ton peuple, ce peuple si nombreux." (5)

(2) mot à mot "Je ne sais ni entrer, ni sortir" (formule courante pour désigner la conduite humaine (Cf par exemple : Ps 121-8))

(3) les formules sur le peuple "non compté, ni dénombré" (aserlo' yimmaneh welo yissaper merob) sont peut-être à rapprocher de Gen. 16-10 (Abraham et sa postérité innombrable : lo' yissaper marob, mêmes mots) et aussi de 2 Sam. 24, 1-10 (recensement de David présenté comme une méconnaissance sacrilège de l'appartenance du peuple à Yaweh)

(4) "Ton peuple que tu as choisi" (baharta) : la mention de l'Alliance (ou du moins de l'élection divine - c'est à peu près la même chose - est, cette fois, explicite.

(5) Nous nous séparons ici de la traduction de la Bible de Jérusalem pour adopter une traduction plus littérale. Nous expliquons dans ce qui suit les mots essentiels : "écoutant" (somea) et "juger" (sapat). Nous avons gardé "cœur" pour traduire leb : on sait que dans l'Ancien testament, comme dans le Nouveau, le mot "cœur" désigne quelque chose de beaucoup plus vaste que chez

La fonction essentielle que Salomon voit dans l'exercice de sa responsabilité de roi, donnée par Dieu, c'est de "juger" le peuple qui lui est confié.

Juger, dans la Bible, c'est gouverner (cf. les "Juges") ; ici, plus précisément, c'est discerner le bien du mal, "trancher" le bien du mal, dans la vie quotidienne du peuple de Dieu, et donc, finalement, le guider dans la voie qu'il doit suivre (celle de l'Alliance).

Pour faire cela, Salomon demande un cœur "écoutant". Mais qui s'agit-il d'écouter ?

- Salomon motive sa demande par l'incapacité de tout homme à "juger" le peuple de Dieu ("ton peuple", dit-il). N'est-ce pas là reconnaître que Dieu seul peut "juger" son peuple, discerner en lui le bien du mal pour finalement le conduire dans ses voies ? Dieu seul en effet connaît le bien et le mal, c'est-à-dire le secret de ce qui est bon et mauvais pour son peuple, le secret de son bonheur.

Celui donc que Dieu a mis à la tête de son peuple pour le "juger" ne doit-il pas se mettre à l'écoute de celui-là seul qui a capacité pour le faire, de Dieu ?

Ce que Salomon demande, c'est donc un cœur qui soit à l'écoute du propre "jugement" de Dieu, de son propre discernement du bien et du mal.

C'est bien d'ailleurs ainsi que Yahvé relève la demande du roi au verset 11 : "Tu as demandé de comprendre pour écouter le jugement".

Mais cette parole de Yahvé nous permet de saisir plus complètement ce que comporte ce cœur "écoutant".

Pour écouter le "jugement" de Dieu, il faut observer, discerner, comprendre. (6)

(5) suite : nous avec des composantes plus intellectuelles et moins affectives. On gagnerait souvent à traduire "tête" ou "cerveau". Dans la Bible, la psychologie tourne... autour du cœur... Le principe de la vie sensible, intellectuelle et morale n'est autre que cet organe invisible que Dieu seul est à même de connaître... Il est... le résumé de l'homme intérieur (par opposition à la chair qui est l'homme extérieur et tangible. L'homme vaut ce que vaut son cœur". (Dhorme - Revue Biblique 1922 p. 508)

(6) Tel est le sens de habîn, ici employé (racine byn) qu'on retrouve au verset 12 au participe nifal (leb nabôn).

Le jugement de Dieu porte sur des vivants, sur des circonstances concrètes de vie. Pour percevoir le "jugement" de Dieu, ce qu'Il pense sur le bien et le mal, il faut être profondément attentif aux hommes, aux situations et au monde et avoir sur eux son regard.

C'est donc, semble-t-il, à la fois Dieu et les hommes qu'il s'agit d'écouter ou, plus exactement; s'il s'agit d'écouter Dieu et son "jugement" cela ne peut se faire sans écouter les hommes (7).

III-10,11 ("cette demande de Salomon plut au Seigneur".

En demandant un cœur "écoutant" Salomon accepte de se tourner hors de soi pour trouver le secret du bien et du mal (de ce qui est bon et mauvais pour l'homme) autrement dit, pour trouver le secret de la vie et du bonheur de son peuple. C'est précisément le contraire de ce qui s'était passé aux origines du monde et qui avait conduit l'humanité à sa perte (Cf. Genèse 11-5, 6 : Eve prétend trouver l'intelligence et la connaissance du bien et du mal).

Quoi d'étonnant que la demande de Salomon ait plu au Seigneur et quoi d'étonnant qu'il l'ait exaucée ? C'est précisément ce qu'Il attend de son peuple pour le combler de ses bienfaits : qu'on se tourne vers Lui pour L'écouter et se laisser conduire par Lui. (Cf. 1 Sam. III-9 - Deut. VI-4...)

Par la bouche de Jésus son Fils fait homme, Il ne demandera pas autre chose (Cf. Matth, V11-24) et Il déclarera bienheureux ceux qui L'écoutent (Cf. Luc 11-28)

111-12 ("Je te donne un cœur sage et intelligent...")

A Salomon qui Lui a demandé un cœur "écoutant", Dieu répond en lui accordant un cœur sage et intelligent "discernant"... c'est le même mot qu'au v. 9) (8)

Il y a là une équivalence qui nous révèle les bienfaits dont Dieu pare le cœur qui écoute.

(7) Le verbe "écouter" - Rama - apparaît dans les livres des Rois et le deutéronome (sans doute à peu près contemporain) avec le double sens de "écouter Dieu. (1 Sam. III-9 - 1 Rois XI-38 - XII-24 - XX-36 - XXII-28 Deut. VI-3 et 4) et de "écouter les hommes" (1 Rois XII-15) spécialement au sens du juge dont la fonction est d' "entendre" les parties en cause (2 Sam, XV-13 Dut. I-16, 17). Sur ce dernier sens, cf. De Vaux dans Revue Biblique 1949 page 303, spécialement n°3)

Les arguments ici donnés pour autoriser nos conclusions .sur le sens de la formule "cœur écoutant" (leb somea') ne sont sûrement pas décisifs à eux seuls. L'emploi du verbe sm' dans d'autres passages de la Bible pourrait être

- la sagesse par laquelle Dieu livre à l'homme son propre "jugement" sur les gens et les choses et lui permet de voir avec netteté la manière pratique dont il doit se conduire(9)
- l'intelligence, par laquelle Dieu donne à l'homme de regarder les hommes et les situations avec son propre regard qui pénètre et transperce et, finalement, "comprend".

Impossible d'être vraiment sage (de juger avec netteté et donc finalement de se conduire) - impossible de comprendre les hommes, les situations et les choses... si on n'a pas ce cœur "écoutant" par lequel Dieu accorde à l'homme de participer à sa propre sagesse et à sa propre intelligence.

C'est évidemment par participation au Christ, qui est ce cœur pleinement "écoutant" (de Dieu et des hommes puisqu'Il est le Fils de Dieu fait homme) que nous sont données toute Sagesse et toute Intelligence.

III-13 ("Je te donnerai en outre ce que tu n'as pas demandé...")

Salomon n'avait nullement pensé à lui-même. Sa demande avait été inspirée par la seule préoccupation des choses de Dieu - la seule préoccupation de répondre à la mission que Dieu lui avait confiée.

Dieu lui accorde ce qu'il a demandé, mais Il le comble au-delà de sa demande et de tous ses désirs, révélant par là un Amour qui ne méprise pas le bonheur temporel des hommes.

C'est sans doute à Salomon que pensera le rédacteur du livre de la Sagesse quand il écrira : "que la Sagesse est mère de tous les biens" (Sag. VII—12).

Jésus un jour dira : "Cherchez premièrement le Royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît" (Matt. VI-25-34)

C'est d'une expérience vécue qu'il rend compte. Nul doute qu'il "pense à ce qui est arrivé à Salomon : ce n'est pas pour rien qu'Il parle de lui quelques phrases auparavant : "le lys des champs ne tisse ni ne file, et pourtant, je vous dis que Salomon dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux...."

invoqué comme argument complémentaire (cf. la littérature de sagesse où "écouter" est le grand moyen d'acquérir la sagesse : par exemple Proverbes XII-15X)

(8) Cf. ci-dessus n° 6.

(9) On connaît la signification concrète et orientée vers la vie de tous les jours qu'a le mot "sage", "sagesse" (hakam - hokmah) en hébreu, avec d'ailleurs toutes les nuances, depuis le simple "savoir-faire" technique, jusqu'à l'orientation religieuse de toute la vie.

Salomon a cherché les choses de Dieu, il a reçu ce qu'il demandait et le reste par-dessus le marché. Cherchez, vous aussi, le Royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît : vous serez comblé, plus encore que Salomon.

De même lorsque par le "Notre Père", il nous apprendra à prier, en nous livrant sa propre prière, Jésus dira : "Père... que votre Règne arrive : que votre Volonté soit faite...".

C'est une grande leçon de confiance en Dieu qui se dégage de tout cela : faire confiance à Dieu en se donnant totalement à Lui et à son œuvre dans le Monde, en Lui laissant le soin de s'occuper de nous et de notre bonheur. La confiance en Dieu telle que nous la découvrons ici ne met pas dans une attitude de passivité et d'inaction : elle nous arrache à nous-mêmes pour nous mettre au service de ce que Dieu veut que nous fassions parmi les hommes.

Tout ce qui est demandé à Dieu qui est inspiré par ce souci de son Royaume et qui vise à son établissement est accordé par Lui.

III-16,28 Le Jugement des deux femmes.

Le narrateur a placé ce récit à cet endroit en guise d'illustration concrète de ce qui précède. Le verset 28 à lui seul nous donne une certitude sur cette intention et nous éclaire sur ce que nous devons chercher dans ce texte.

Qu'a fait Salomon ? il a "jugé" (en discernant le bien du mal). Le principe de ce jugement est dans la "sagesse" que Dieu lui a donnée, sagesse qui n'est pas n'importe quelle sagesse mais Sagesse même de Dieu.

Nous voyons donc ici en exercice ce cœur sage et intelligent accordé à Salomon en réponse à sa prière et qui est don de Dieu pour écouter afin de "juger".

La situation était particulièrement délicate. On voit bien le spectacle de ces deux femmes et on devine la passion de leurs invectives enchevêtrées. Impossible de s'y reconnaître... encore bien davantage de prendre une décision qui fasse l'exacte part du vrai et du faux!

Or, qu'a fait Salomon ? Il a écouté...

D'abord, il a écouté patiemment les explications des deux plaignantes ce qui lui a permis de comprendre au moins de quoi il s'agissait.

Mais il ne suffisait pas d'écouter les paroles, car au moins pour l'une des femmes, elles étaient mensongères. Il fallait écouter plus encore : pas seulement les paroles, mais les êtres, et c'est là que

la Sagesse de Dieu, intervenant comme un coup de théâtre, fait inventer à Salomon quelque chose que personne n'aurait trouvé à sa place : "Apportez-moi une épée."

En même temps, qu'il donne cet ordre : "partagez en deux l'enfant vivant et donnez en la moitié à l'une et la moitié à l'autre", nous le voyons tout entier tendu, attentif à la moindre réaction des deux femmes.

L'ordre du roi arrache à chacune le cri qui révèle ce qu'elle est en profondeur. Et parce que Salomon a tellement écouté, Dieu lui a donné de saisir la vérité des êtres qui devait lui dire quelle était la vérité des occupations réciproques. Dans ce cri : "Qu'on lui donne l'enfant : qu'on ne le tue pas", Il a reconnu la plénitude d'amour qui montait d'un cœur de maman. Sans se tromper, il a pu entendre en lui le "jugement" de Dieu et "juger" lui-même : "c'est elle qui est sa mère" et finalement prendre la décision qui s'imposait : "donnez-lui l'enfant."

C'est à l'intérieur de son écoute des deux femmes que Salomon a écouté le jugement de Dieu.

V - 15,26 Les relations entre Salomon et Hiram, roi de Tyr.

Ce récit, lui aussi, nous est raconté en relation avec la prière du chapitre 2. Ce qui nous l'indique, c'est le commentaire du narrateur au verset 26 : Yahvé accorda la sagesse à Salomon, comme il le lui avait promis.

La conduite de Salomon avec Hiram est typique de sagesse et d'intelligence. Le roi de Tyr, d'ailleurs ne s'y trompa pas : lorsqu'il eut entendu la sagesse de Salomon, il déclara : "Béni soit Yahvé, (pi a donné à David un fils sage qui commande à ce grand peuple" (V-21)

Pourquoi, de l'avis de Hiram, Salomon est-il sage ?

Sans doute, parce qu'il a décidé de reprendre à son compte le projet de David son père, de construire un temple à Yahvé, mais surtout semble-t-il en raison de sa manière de se conduire avec Hiram.

Qu'a fait Salomon d'extraordinaire, dira-t-on ? Il a simplement proposé un arrangement commercial au mieux de ses intérêts. C'est vrai, mais il ne faut pas s'y laisser tromper et perdre de vue le sens explicite de la présence de ce récit à cette place et, qui plus est, dans la Bible, livre "religieux" et non simple histoire profane d'Israël.)

L'arrangement de Salomon avec Hiram est commercial, certes, mais il repose sur la reconnaissance des capacités particulières des sidoniens (pour l'abattage des arbres) et de l'aptitude du roi de Tyr à fixer le salaire des ouvriers (Cf. V-20) Salomon met ses

propres serviteurs au service des gens du pays. C'est une conduite qui ne procède en rien d'une décision arbitraire, mais qui au contraire tient compte des données très concrètes de la situation. C'est en cela que Salomon a été sage, mais sous un autre aspect, pour tenir compte ainsi des données de la situation, n'a-t-il pas fallu, au moins sous une forme très élémentaire, qu'il soit à l'écoute des gens et des choses ?

Il nous est dit que, de tout cela, Hiram éprouva une grande joie, et que c'est la sagesse de Salomon qui l'a réjoui (Cf. V-21). Lui qui n'était pas israélite a béni le Dieu d'Israël, car il a saisi que cette sagesse venait de Dieu Lui-même. (Cf. V-21). Enfin, il nous est dit qu'il y eut paix entre Hiram et Salomon et qu'ils firent alliance et tout cela est mis aussi en relation avec la sagesse de Salomon (Cf. V-26)

Notons, en terminant, ces fruits de la sagesse du cœur qui écoute :

elle est source de joie,

elle est révélatrice de Dieu, et, en ce sens, avoir un cœur qui écoute est sans doute le fond de toute attitude qui se veut missionnaire,

enfin, elle est source de paix, et pas de n'importe quelle paix, mais paix de Dieu car la paix que les hommes construisent entre eux sur cette base est le prolongement de l'Alliance avec Dieu.

Texte de Jean REMOND

Notes de Claude WIENER

Dans nos communautés

LA MARTINIQUE

-=-=-=-=-

Il est aussi difficile de parler de la Martinique que de n'importe quel autre secteur de la MISSION. Il y a les mêmes risques d'erreur, la même tentation d'en rester à l'anecdote, la même impossibilité à faire saisir l'essentiel, parce que, précisément, ce qui est le plus essentiel est souvent davantage insaisissable. Restent les impressions : elles ne sont pas forcément fausses. Restent aussi les documents écrits sur la question : ils ne sont pas forcément justes.

La première impression qu'on garde finalement est celle du paradoxe. Une île en elle-même est déjà un paradoxe et les vieux continents que nous sommes, solidement amarrés considèrent toujours un peu les îles comme des radeaux de sauvetage ou des phénomènes. Quand il s'agit de ce chapelet de petits cailloux que sont les Antilles, égrenés en plein océan, la question qu'on se pose d'abord est de savoir s'il ne s'agit pas là de quelque oubli involontaire. La Martinique n'a guère plus de 60 km de long et une trentaine de large. S'il ne s'agissait que de satisfaire ses connaissances géographiques, il suffirait de se reporter à un atlas, mais découvrir que la Martinique est une si petite île c'est déjà se rendre compte qu'il est facile d'en faire le tour, et que l'on risque rapidement d'y tourner en rond. Petit monde fermé, coupé du reste où l'on échappe difficilement à l'impression d'étouffement. Les journaux de la Métropole arrivent par paquets, avec 15 jours à un mois de retard. Les journaux locaux font un effort mais ne sont pas quotidiens. Un poste émetteur de T. S. F. fait de son mieux, mais ses programmes sont souvent insuffisants et la distance ne permet pas d'attraper les émissions de la Radiodiffusion française ou étrangère. De ce fait, il est toujours difficile de se tenir au courant, de "s'aérer" et de se renouveler...

En définitive, il s'agit de quelques montagnes qui, pour avoir l'air de se distinguer, ont prétendu pousser dans la mer, et pour augmenter encore le paradoxe, il s'agit de volcans. Les gens bien intentionnés se demandent avec une certaine inquiétude pourquoi ces volcans ne rentreraient pas un beau jour sous l'eau sans avoir d'autres raisons qu'ils n'en avaient pour sortir... Cette inquiétude n'est pas fondée, disent les géographes, mais les tremblements de terre et les cyclones le sont. Il paraît que tout cela est naturel, nul n'en manifeste la moindre inquiétude, n'empêche que cela rajoute encore à l'impression générale d'artificiel.

Si encore, il ne s'agissait que de désert, ce serait à la rigueur un bon programme de curiosité pour agence de voyage, mais il s'agit de terres habitables où l'humanité s'accroche avec l'énergie du désespoir.

La Martinique avec ses 1100 km² de superficie porte sur son dos une population de 300 000 habitants. Si l'on considère que la raison d'être de cette île ce sont ses volcans, il est évident qu'ils se sont réservés une bonne partie du territoire (la Montagne Pelée, 1460 mètres, dont l'éruption détruisit la ville de Saint-Pierre et fit 30 000 morts en 1902 - les Pitons du Carbet et la montagne du Vauclin). La population s'entasse donc dans les espaces habitables. (L'île n'a qu'une plaine, celle du Lamentin, qui a servi à installer l'aérodrome). A la moyenne de 500 habitants au km², cela constitue une des plus fortes proportions du globe.

Cette population confirme elle-même l'impression du paradoxe. En vérité, personne n'est ici originaire : la race caraïbe, propriétaire légitime, a disparu depuis longtemps : elle servit à faire des cartons pour les fusils de Christophe Colomb (afin d'être juste, il faut reconnaître qu'elle l'avait accueilli elle-même à coups de flèches empoisonnées, après avoir fait disparaître la race des Arawaks, précédent occupant). C'était en 1502, la colonisation ne commencera guère qu'en 1635, avec des Normands (Dieppe), puis, sous l'autorité des Indes Occidentales, La Rochelle et les Bretons s'intéresseront à l'industrie du sucre, Nantes au commerce des esclaves et Bordeaux au commerce tout court. Quand les Gascons ne rêveront plus que de Saint-Domingue qui leur rapporte plus, la Provence commencera à exporter des marseillais à destination de la Martinique. De tout ceci, il reste à peu près aujourd'hui 3000 blancs. Encore faut-il préciser que sur ce nombre, beaucoup sont métropolitains (fonctionnaires de passage) et qu'il ne reste véritablement que quelques familles de "Békés", français installés depuis plusieurs générations sur le sol martiniquais. Elles constituent une caste assez fermée aux frontières étroitement délimitées, ce sont pour la plupart les gros propriétaires : les Planteurs. (Faut-il dire que ceci explique bien des choses ?)

L'arrivée des premiers colons appellera l'importation des premiers esclaves, pour la mise en valeur des plantations sur ce sol antillais. C'était la belle époque des négriers dont la chrétienté de Nantes se portait à merveille. Les esclaves noirs à destination de la Martinique furent importés particulièrement du Sénégal et de la Côte de l'Or. Après bien des croisements et des métissages, ils constituent le fond de la population de couleur de la Martinique.

L'esclavage fut aboli en 1789, comme sur tout le territoire de la République. Mais Joséphine, qui y tenait beaucoup, profita de son titre d'Impératrice des Français pour le rétablir, et ce n'est qu'en 1848 que l'esclavage sera définitivement aboli, grâce aux efforts de Victor SCHOELCHER. A partir de

cette époque, les Noirs sont donc "libres" de mourir de faim où ils veulent. Cette liberté les dispense de travailler pour leurs anciens maîtres. Un nouvel apport de main-d'œuvre est donc désormais nécessaire : il sera demandé à partir de 1871 à l'Indochine et aux Indes. Ceci donne lieu à de nouveaux métissages et aujourd'hui, toute classification devient impossible. On y a d'ailleurs renoncé. Les Antilles sont le creuset de races le plus complexe et la gradation de la couleur de la peau est en Martinique infinie.

Il n'y a donc pas de race martiniquaise, pas plus qu'il n'existe de race créole. L'appellation créole désigne tous ceux qui sont nés aux Antilles, sans distinction de couleur de peau ou de race. Le créole est aussi un parler : ce n'est pas une langue mais plutôt un patois, autre paradoxe. Il s'agit d'un français rendu incompréhensible, par suite de déformations dans la prononciation et la construction des phrases. Les habitants de Sainte-Lucie qui est une île anglaise parlent l'anglais et le même créole, pourtant, ils ne comprennent pas un mot de français. Dès leur petite enfance, tous les Martiniquais parlent ce patois et le créole reste toujours bien mieux compris que le français, pourtant - toujours le paradoxe - il est impossible de prêcher en créole, sans risquer de vexer son auditoire et de le voir prendre la porte... Ceci pose de gros problèmes au plan des catéchismes et de l'évangélisation.

Le paradoxe créole pose aussi un problème racial : il n'est pas simple et ses termes ne sont pas ceux de l'Afrique Noire ou du Sud des Etats-Unis. Il y a ici une division raciale (beaucoup plus que sociale) entre chaque nuance de peau, division profondément enracinée par l'histoire et que l'optimisme d'aujourd'hui n'arrive pas à supprimer. Il faut donc dire tout de suite, pour y revenir plus tard, que cette histoire n'est pas seulement écrite dans les livres, mais qu'elle peut se lire aujourd'hui encore dans la vie même des gens : cent ans de liberté n'ont pas réussi à effacer toutes les traces de l'esclavage.

Cette division raciale constitue beaucoup plus des cercles fermés qu'un climat de lutte : ce sont des compartimentages où la bourgeoisie créole est aussi hermétiquement enfermée que le milieu "béké". Il est aussi difficile à un blanc d'être admis dans les cercles de couleur qu'à un homme de couleur de se faire admettre dans la société des blancs. Par contre, en affaires, dans la profession, dans les écoles, dans les églises, blancs et gens de couleur s'entendent parfaitement bien et traitent ensemble. Un prêtre de couleur est aussi bien admis à la tête d'une paroisse qu'un prêtre blanc et vice-versa. Ce problème racial est lui aussi un paradoxe.

Le climat est tropical : c'est dire qu'il est humide et que la température moyenne voisine autour de 24°. Le principe veut que l'on compte trois saisons. La réalité n'aide guère à les distinguer. C'est une question de nuances, autre paradoxe. Ce climat exige la placidité, sinon il use le système nerveux. A vouloir partir en pointe, on se retrouve rapidement sur les genoux. L'apprentissage le plus dur à faire est celui de la patience. Ailleurs, la patience n'est qu'une vertu. Ici, elle est un style de vie.

Lorsqu'après avoir traîné douze jours en mer, le navire touche à Fort de France, on se demande d'abord pourquoi ce port ne s'appellerait pas Sète ou Port-Vendres. A priori, les maisons que l'on voit gardent l'allure méridionale : les volets en quête de fraîcheur sur ces façades inondées de soleil. Ces balcons et ces gale-

ries sous les fleurs... On ne voit bien vite que l'Eglise Sainte-Thérèse d'abord parce que c'est elle que l'on cherche, et surtout parce qu'on ne voit qu'elle sur la hauteur, mais elle pourrait tout aussi bien être une église de Béziers ou de Carpentras.

La Martinique est un département français, encore un paradoxe à vous faire tomber les bras de découragement : parcourir 7 000 km pour se donner l'illusion d'atterrir sur la grande place de Montpellier...

Ce département français n'est pas une illusion ; le préfet est un vrai préfet, les communes ne sont pas mixtes et les maires comme les conseillers municipaux sont élus sans plus tricher qu'à Marseille. Il n'y a pas de Gouverneur ; les lois sont celles de la République et les salaires sur les barèmes sont à peu près ceux de la région parisienne moins 12 %. Nous nous retrouvons là devant la réussite d'une politique d'assimilation, encore faut-il se demander si l'évolution en allant trop vite n'a pas procuré plus de déception que de satisfaction et si derrière cette incontestable réussite sentimentale de la France, ne se cache pas une faillite ?

On est tout de même bien obligé un jour ou l'autre de se demander de quoi vivent ces 300 000 habitants entassés sur leur radeau. On peut retourner la question dans le sens que l'on veut. On peut subdiviser les réponses, les nuancer, mais en fin de compte, cela arrive toujours à reconnaître implicitement et pratiquement que ces 300 000 naufragés ne vivent de rien...

Passé le cadre du premier coup d'œil sur la baie de Fort-de-France où s'alignent un lycée moderne, un collège technique tout neuf, un hôpital hardi, un palais de la Sécurité Sociale, des bâtiments administratifs fiers comme des buildings, il faut bien en venir à la revue de détail qui, au-delà des "mornes" – collines -, et sous la verdure luxuriante découvre les bidonvilles où s'entassent les "cases" de bois, de tôle, de bambou, de caisses et de boîtes de conserves. Les bidonvilles ne sont pas ici une lèpre de faubourg ou de banlieue, c'est la maladie quotidienne de la ville elle-même, Ces taudis sans nom où l'on voit six à dix personnes couchées par terre sur le sol nu dans une petite chambre de trois ou quatre mètres de côté cachent un autre paradoxe. La misère ici n'est pas un métier ; on n'est pas harcelé comme souvent ailleurs par des nuées de mendiants, la saleté n'est pas un étalage ni une réclame : tout n'est que pudeur et la case fait un effort désespéré de propreté. On est tout étonné, le dimanche, de voir sortir de ces cabanes à lapins des hommes impeccables dans leurs costumes blancs, immaculés, le pli du pantalon tiré au cordeau, les femmes revêtues de leurs couleurs les plus éclatantes, le madras soigné et les enfants qui sont ici des dieux habillés comme des petits princes. Tout cela se nourrit de presque rien, mange un morceau de pain et fait un gala d'une tranche de morue salée. A la campagne, les enfants, ont souvent une dizaine de kilomètres à faire à pieds pour aller à l'école et les routes du soir sont envahies de ce déluge d'une marmaille qui rentre chez elle. Chacun marche vers son taudis qui se loue pourtant couramment de 5 à 6 000 F par mois.

Le marché du travail est dans un état tout aussi déplorable, Le département de la Martinique compte en gros 60 000 salariés dont 15 000 environ sont occupés à Fort-de-France. Parmi ces derniers 10 000 à peu près possèdent un emploi stable et, sinon convenablement, du moins régulièrement rémunéré, Les 5000 autres

forment une troupe de 2000 à 2500 dockers ou manœuvres journaliers sans contrat bien défini qui les lie à leur employeur, et de 2000 à 3000 travailleurs à ressources "accidentelles". Cette masse flottante de chômeurs semi-permanente pèse lourdement sur le marché du travail où, pour une place libre, se présentent 50 postulants prêts à offrir leurs services à meilleur compte. Ajoutons que les écoles sont sursaturées. Il n'est pas permis de redoubler une classe et l'échec à un examen entraîne le renvoi de l'école, Il y a trop de candidats qui attendent à la porte...

L'enseignement professionnel en est encore à son démarrage. A part les orphelinats qui, depuis toujours, font de la formation professionnelle, il n'y a qu'une école technique qui vient d'ouvrir ses portes. Pas de centre de formation professionnelle accélérée et pas d'orientation professionnelle. Il est difficile par conséquent de trouver une main-d'œuvre qualifiée. Les mécaniciens ne sont souvent que des bricoleurs et un garçon à qui on a demandé de poser une prise de courant pour le dépanner se qualifiera ensuite d'électricien. Il n'y a pratiquement aucune industrie et aucun débouché en ce sens n'est actuellement sérieusement envisagé. Les espoirs restent donc fixés au stade artisanal (garage, entreprises de maçonnerie, de peinture, etc...). Mais, pour poursuivre le paradoxe, l'afflux de population venant de la campagne continue à émigrer vers Fort-de-France.

De leur côté, les 35 000 salariés des campagnes se répartissent ainsi : 3000 à 4000 travaillent en permanence dans les usines à sucre ou les distilleries, 30 000 enfin sont occupés dans les plantations (cannes, bananes ou ananas) si les ouvriers employés dans les bananeraies, au nombre de 10 000 environ sont maintenus à la disposition du planteur à peu près pendant toute l'année, les 15 000 ou 20 000 qui s'affairent dans les champs de canne ou les plantations d'ananas ne peuvent qu'escompter au maximum 5 à 6 mois de travail à temps d'ailleurs variable. Aussi, si l'on transpose ces chiffres sur le plan familial, ce sont 80 000 à 100 000 personnes qui ne disposent comme ressources annuelles que des salaires gagnés durant 100 à 150 jours de travail. On reprochera souvent au martiniquais son peu de goût pour le travail, sa nonchalance exaspérante, son peu de régularité, son immobilisme qui semblent se satisfaire d'un niveau de vie extrêmement bas. Tout ceci est en partie vrai, mais peut-on accuser ces travailleurs de paresse alors que le climat n'incite pas à l'effort physique (c'est sans doute pourquoi le martiniquais aime un travail assis, comme celui de cordonnier, - mais les gens vont pieds nus... - ou de tailleur - mais on est au temps de la confection industrielle...-) C'est peut-être aussi pourquoi il rêve d'être fonctionnaire ! Peut-on lui en vouloir, alors que les chances de trouver un emploi sont de jour en jour plus réduites et que le travail procure tout juste le moyen de vivre ?

On est fort surpris en débarquant à Fort-De-France de se faire accoster par les douaniers, mais tout ceci n'est qu'une apparence. Il n'y a plus de douane, autre paradoxe... il n'existe plus, qu'un octroi de mer dont les employés, les tarifs, les tracasseries et les formulaires sont les mêmes que ceux de la douane. Comme il n'y a aucune industrie sur place, tout objet manufacturé doit déjà porter sur sa facture le prix de 10 jours de navigation auxquels il faudra encore ajouter une somme de droits et de taxes pour en arriver à une excessive cherté de vie. Toute l'économie martiniquaise se trouve donc en perpétuel déséquilibre. Après trois cents ans de prospérité relative, est venue la surproduction de sucre et d'alcool, dans le monde, surtout par la plantation de millions d'hectares de bet-

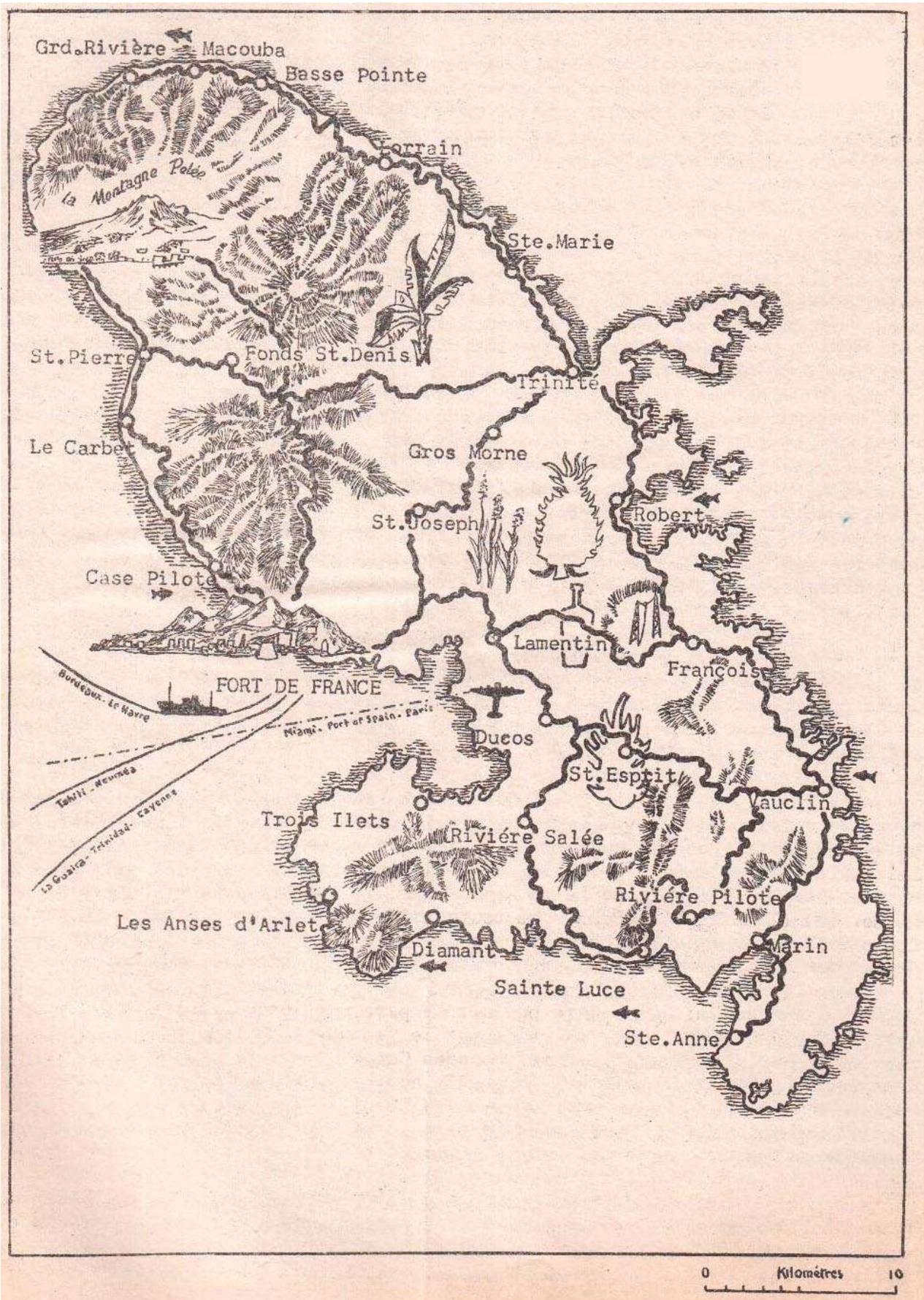
teraves. Il a fallu que le gouvernement protège la canne à sucre (subventions, achats de surplus d'alcool, prix maintenus artificiellement). Comme les expédients ne peuvent pas toujours durer la mévente est venue. Les députés de la métropole échappent difficilement à la pression des bouilleurs de crus et des sucriers français ont fait passer des lois et des règlements qui étranglent lentement mais sûrement l'industrie sucrière et rhumière...

La banane marche bien. Deux bananiers par semaine quittent en moyenne Fort-de-France tout au long de l'année. La banane martiniquaise profite de la maladie de la banane africaine, mais sa culture est une espèce de jeu de bourse... Quelques coopératives de petits exploitants ont réussi à se mettre sur pied. Bien des gens luttent courageusement. De petites industries essaient de se monter (conserveries d'ananas), mais elles ont beaucoup de mal à résister à l'écrasement du fisc. De bonnes maisons, ateliers, magasins, qui faisaient vivre beaucoup de monde, ferment leurs portes.

Les esprits simplistes n'y vont pas par quatre chemins. "Il n'y a qu'une chose à faire, distribuer les biens des békés". On les rend responsables de tout. C'est un tort. Ils font de leur mieux. Ils luttent courageusement. Ils ne paient à leurs ouvriers que de faibles salaires, mais ce sont les salaires qu'il est tout juste possible de donner. Dans l'état actuel des choses, l'industrie sucrière ne peut marcher qu'avec de faibles, très faibles salaires. Un certain nombre de békés ont conscience de leurs responsabilités sociales et font ce qu'ils peuvent, mais ils sont paralysés par le donné économique, tellement paralysés que sur 180 usines et distilleries que comptait l'île, il n'en reste plus que cinq ou six.

Si on veut essayer de faire le tour des espérances actuelles, on est obligé de s'en tenir à quelques faibles indices positifs : par exemple, il serait sans doute possible d'envisager une exploitation plus rationnelle de la pêche qui est abondante mais mal équipée (pas de navires adaptés, pas d'entrepôts frigorifiques, pas de conserveries, pas d'organisation du marché), une extension des conserveries de fruits (il n'existe qu'une conserverie d'ananas, actuellement), une meilleure organisation de la production en multipliant les coopératives, une utilisation plus systématique des sous-produits, c'est-à-dire des déchets de cultures qui pourraient peut-être nourrir un cheptel (la viande est extrêmement rare en Martinique). Enfin, il y a le tourisme, une île comme la Martinique connaît suffisamment d'enchantements pour pouvoir vivre du tourisme. Haïti l'a compris et a résolu ce problème. Une clientèle abondante est toute prête à se laisser tenter au Canada ou aux Etats-Unis, mais elle exige des hôtels confortables que la Martinique ne possède pas et des routes en bon état, ce dont la Martinique est aussi dépourvue.

On pourrait peut-être pousser le paradoxe jusqu'à faire des comparaisons avec la Corse : Joséphine n'est-elle pas le répondeur de Bonaparte ? Le rhum n'a-t-il pas la chaleur du pastis ? et ici comme en Corse la politique est un sport national. Tout en maudissant ses effets, chacun s'y adonne avec passion mais les questions de personnes y comptent beaucoup plus que les nuances, les étiquettes politiques. Il a suffi qu'Aimé Césaire donne sa démission du parti communiste pour que la grande masse de la population le suive comme un seul homme. On fait ici la même politique que dans n'importe quel café du commerce et si par malheur on suggère à des militants syndicalistes, politiques ou à des militants chrétiens de chercher à "adapter" à la condition martiniquaise, on ne fait que blesser une susceptibilité toujours prête à se cabrer dans sa fierté : "Nous sommes français !"



Tout reste ici facilement superficiel. Il est difficile d'aller au fond des choses, de pousser une question. Il est difficile de durer. Les choses procèdent plus par flambée que par feu continu. L'enthousiasme débordant du carnaval n'est sans doute pas qu'une image. Toute entreprise nouvelle éveille toujours chez le martiniquais une certaine ironie. Tous ceux qui prétendent faire quelque chose, tous ceux qui se lancent ou veulent entreprendre en quelque domaine que ce soit trouveront toujours facilement des admirateurs, mais ce ne sont que des spectateurs qui sont là pour compter les points : "Cela passera !" Et c'est vrai que souvent, cela passe...

La Foi n'échappe pas à ce régime, elle a heureusement pour elle un fond humain, naturellement religieux, Elle aime la cérémonie, le chant et la fête. Elle hésite beaucoup plus devant l'engagement. C'est une Foi qui a du mal à se définir personnellement par sa structure. Il est difficile de la dégager d'un simple phénomène social. C'est une Foi collective, plus que personnelle. Une Foi qui a du mal à sortir de son infantilisme. Il y a peu de connaissance religieuse. La Foi reste souvent coupée de la Vie. C'est une Foi qui va souvent en raison inverse de la valeur humaine, Le naturel religieux fournit autant un excellent point de départ qu'il présente de difficultés serrées. La Foi risque facilement d'être confondue avec d'autres religiosités, d'en rester au stade d'un sentiment religieux plus ou moins vague et de s'en contenter. La Foi risque d'être prise comme une magie parmi tant d'autres : les gens qu'on rencontre dans les églises sont souvent les mêmes qui fournissent la clientèle des sorciers et achètent des gris-gris à prix d'or.

C'est pourquoi on ne peut pas trop se faire d'illusion sur la pratique religieuse. On a le culte des bougies et celui des morts : certes, ceci se retrouve bien dans le langage chrétien : l'Eglise a baptisé ces vieux mythes païens, mais le passage est-il réellement accompli ? Est-on sûr d'avoir complètement baptisé ces vieux paganismes ? Le fait qu'il se passe autour de l'Eglise suffit-il à les christianiser dans les cœurs ?

Cette Foi est d'ailleurs terriblement battue en brèche par une immoralité cataloguée ainsi dans nos concepts mais qui, dans la conscience du martiniquais, relève beaucoup moins de la morale que d'une habitude héritée de l'esclavage. 58 % des enfants sont des enfants naturels. La masse des gens vivant en concubinage est énorme et le mariage n'arrange pas toujours les affaires. C'est qu'autrefois, il était interdit aux esclaves de se marier, La femme, plus que l'homme, a gardé une mentalité de soumission. Le mariage demeure un luxe que seuls peuvent se permettre ceux qui peuvent avoir une maison, nourrir leur femme et élever leurs enfants. Le mariage reste l'apanage de ceux qui sont arrivés à se faire une situation. On se marie un peu comme ailleurs on prend sa retraite, une fois sa fortune faite. Mais contrairement à une mentalité que nous connaissons trop, se marier n'équivaut pas à se "ranger", car l'état de concubinage n'est pas envisagé dans la conscience martiniquaise comme un désordre : il comporte des obligations et des lois et même exige la fidélité ; au point de départ, c'est un état d'attente, mais il faut reconnaître que cet état risque vite de devenir une fausse solution, une habitude et une plaie.

Les allocations familiales n'ont fait qu'aggraver, les affaires : "L'administration offre des avantages : il faudrait être bien sot pour ne pas en profiter ! Résultat : une augmentation annuelle de 6000 habitants dans une île déjà surpeuplée. C'est comme si dans cette île qui ne peut nourrir sa popu-

lation surgissait chaque année une ville nouvelle de 6 000 habitants. A ce train, la population de la Martinique devrait doubler en 30 ans.

Fatalement, la surpopulation a entraîné le besoin d'émigration (Fort-de-France est aujourd'hui une ville de 100 000 habitants). C'est vers la métropole que chacun regarde. Les étudiants partent en masse, souvent à l'aventure, sans désir de retour, ce qui vide la Martinique de ses élites. Les autres partent souvent sur les dires d'une simple annonce de journal. Beaucoup de jeunes s'engagent dans l'armée (les autres font leur service militaire sur place et pour la plupart bénéficient du congé budgétaire). Face à ces problèmes d'émigration, il faut reconnaître que les petites gens gardent généralement leur Foi, mais il en va tout autrement pour les élites. Ajoutons que pas plus sur le plan humain que sur le plan de la Foi cette émigration n'est sérieusement préparée, organisée et menée.

Un autre obstacle sur lequel butte la Foi est le problème de l'alcoolisme. Tout ici est tentation dans ce sens (multiplicité des débits de boissons, la chaleur, les lieux de production, le chômage, la misère, etc...) La Martinique a un magnifique asile d'aliénés. Il est surpeuplé, engloutit des milliards, mais on n'est plus à un paradoxe près.

Enfin, depuis quelques années, une grande poussée des sectes adventistes et évangélistes est venue s'ajouter aux obstacles qui font écran à la Foi. Rien que sur la paroisse Sainte-Thérèse on ne compte pas moins de 3 temples. "Les Conversions" sont fréquentes : sont-elles solides ? Le tempérament martiniquais se satisfait facilement de cette espèce de mysticisme qui enrobe les sectes, Facilement, les chrétiens se sentiraient attirés par ces communautés qui, étant plus à taille humaine, ont davantage de chaleur. Le boniment des "pasteurs" a un ton d'authenticité qui frappe et les chrétiens ont souvent l'impression d'y redécouvrir les élans de la primitive Eglise. Ajoutons, pour compléter le tableau, que tout ceci n'est pas étranger à la distribution de lait en poudre américain,

Ce sont tous ces problèmes et bien d'autres encore qui ont réclamé la présence de la MISSION DE FRANCE à la Martinique. Il est facile de conclure qu'ici les problèmes missionnaires, peut-être encore plus qu'ailleurs sont obligés de tenir compte de tout un contexte humain. Plus qu'ailleurs, ce contexte est pauvre, écrasé, et démuné de moyens, La Martinique est un diocèse qui, depuis 1850, relève directement de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Son clergé compte actuellement 115 prêtres, 63 d'entre eux sont des Pères du Saint-Esprit, De plus en plus, la Congrégation du Saint-Esprit est obligée de répondre aux exigences toujours plus grandes de l'Afrique Noire. Si le Diocèse possède un petit séminaire, les grands séminaristes font leurs études en France, mais pour l'instant le recrutement local ne suffit pas à assurer la relève. De plus, il est nécessaire de trouver la réponse de la Foi aux grands problèmes de fond qui secouent actuellement la Martinique.

Jusqu'à présent, Georges ZAIRE (originaire du pays), et Gonzague DAMBRICOURT étaient sur place depuis deux ans, mais n'étaient pas ensemble. L'arrivée de François ANGOT a permis la constitution d'une équipe Mission de France qui été saluée avec une grande espérance.

Déjà l'équipe des trois prêtres est à l'œuvre autour de son Curé, le Père MENOIRET, qui est Père du Saint-Esprit. Ils sont ensemble responsables du territoire de la Paroisse Sainte-Thérèse. Responsables d'une population de 22 000 habitants, ils sont en plus chargés de l'aumônerie du Collège Technique, des Cours Complémentaires et de la J. O.C., J. O. C. F. sur l'ensemble de la ville. Déjà, Georges ZAIRE a réussi à regrouper quelques laïcs pour ouvrir deux centres scolaires, l'un de garçons, l'autre de filles, destinés uniquement au repêchage des jeunes ayant échoué. Ce n'est qu'une petite chose mais c'est sans doute bien dans ce sens que la Martinique attend que l'Eglise lui révèle l'Espérance de Jésus-Christ.

Ce sont des impressions, ce n'est pas une doctrine. C'est un panorama. Ce n'est pas une thèse sur la Martinique. Le travail entrepris là-bas ne se fera que dans l'humilité. Ces lignes n'ont pas voulu être écrites dans un autre esprit.

Jean DEBRUYNNE

-=-=-=-=-=-

Sommaire

I - PARTIE OFFICIELLE :

1° Une lettre de Rome	page 2
2° Incardinations	" 3
3° Une lettre de S.S. PIE XII au Card. LIENART	" 4
4° Souvenez-vous de S. E. le Cardinal PIAZZA	" 6

II - DOCUMENTS ET RECHERCHES :

1° Le Chef d'Equipe	" 7
2° Mise au point	" 11
3° Mission et Monde d'aujourd'hui	" 12

III - SOUVENEZ-VOUS, SEIGNEUR

IV - EN LISANT LA BIBLE :

Pour une Lecture approfondie de la Bible (I Rois)	" 18
---	------

V - DANS NOS COMMUNAUTES :

La Martinique	" 27
---------------	------